



## Comité interfilières sur les alternatives aux produits phytosanitaires : Il faut sortir de l'impasse !

*Communiqué de presse  
Paris, le 06 juillet 2023*

**A la suite de la dernière réunion du Comité interministériel consacré à la recherche d'alternatives à l'usage de produits phytosanitaires de synthèse, et face à une méthode et des propositions en total décalage avec les réalités économiques et agronomiques du terrain, les producteurs de grandes cultures attendent un véritable changement de procédé en son sein.**

Tout avait pourtant débuté sous les meilleurs auspices : le « Comité interministériel d'anticipation du retrait des substances actives et d'évaluation des pratiques alternatives » annoncé par la Première ministre au dernier Salon de l'Agriculture et lancé tout début juin, se proposait de répondre à une question cruciale pour les agriculteurs : comment faire émerger des solutions alternatives aux produits phytosanitaires de synthèse, économiquement et techniquement viables ?

Les travaux de ce Comité doivent toutefois être impérativement cohérents avec le temps et les moyens nécessaires à la recherche, au développement des solutions et au déploiement jusque dans les exploitations. Les faits sont têtus : les impasses se multiplient dans les filières grandes cultures concernées au premier chef, fragilisant durablement nos productions et notre souveraineté agricole et alimentaire, tandis que les solutions alternatives peinent à émerger ou à faire la démonstration de leur efficacité.

**Dans ce contexte, les associations de grandes cultures s'interrogent légitimement sur une méthode qui semble totalement contreproductive :**

- Quelles garanties sur le maintien des solutions actuelles, tant au niveau français qu'europpéen, tant que des alternatives efficaces techniquement, économiquement et environnementalement n'auront pas été identifiées et déployées ?
- Quelle reconnaissance et prise en compte des travaux menés depuis des années par nos instituts techniques en matière d'efficacité des solutions et de recherche d'alternatives ?
- Quelle prise en compte dans l'agenda de travail du temps nécessaire à la recherche, au développement et au déploiement des alternatives ?
- Quels moyens dédiés à cet objectif ambitieux et coûteux et quel financement de cette transition ?

En l'absence de réponses concrètes à ces interrogations légitimes, l'AGPB, l'AGPM, la CGB, la FOP et l'UNPT demandent que leurs filières ne participent plus à ces discussions.

Elles refusent en effet d'avoir à assumer un calendrier contraint qui est incompatible avec les réalités de terrain et le temps de la recherche. Toujours prêtes à assumer leurs responsabilités dans la transition écologique, tant vis-à-vis des producteurs que de la société, elles ne sauraient toutefois assumer le

pois de décisions répondant à des injonctions sans engagements formels, concrets et durables du Gouvernement.

**Les Présidents de l'AGPB, l'AGPM, la CGB, la FOP et l'UNPT tiennent aussi à rappeler avec fermeté que « les grandes cultures sont un atout essentiel pour répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire et énergétique de notre pays mais aussi un socle stable de la cohésion économique, sociale et territoriale de notre Nation. Aussi, plutôt que les déstabiliser, il serait préférable de les consolider ».**

---

#### **A propos de :**



**L'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales)** agit pour défendre les valeurs et les intérêts des producteurs français de céréales à paille (blé, orge, avoine, seigle, sorgho...) Mobilisée au quotidien pour construire des solutions favorables à la compétitivité des exploitations céréalieres, l'AGPB accompagne les céréaliers dans des transitions responsables. Les céréaliers de France rassemblés au sein de l'AGPB ont à cœur de relever les défis des transitions agricoles successives pour produire plus et produire mieux. [www.agpb.fr](http://www.agpb.fr)



**L'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs)** est une association spécialisée de la FNSEA représentant les intérêts de la filière maïsicole française. Sa principale mission est la défense des producteurs et la valorisation du maïs dans toutes ses composantes (grain, fourrage, semences, doux et pop-corn) et de l'ensemble de ses débouchés auprès des instances françaises et européennes. Par son action, l'AGPM œuvre au quotidien pour que les maïsiculteurs, sur tous les territoires, puissent vivre le plus justement de leur métier. [www.maizeurop.com/structure/agpm](http://www.maizeurop.com/structure/agpm)



**La CGB (Confédération générale des planteurs de Betteraves)** est une association spécialisée de la FNSEA. Fondée en 1921, elle regroupe 11 délégations départementales. La CGB est une institution représentative qui a pour rôle de défendre les betteraviers et promouvoir la betterave sucrière française. [www.cgb-france.fr/](http://www.cgb-france.fr/)



**La FOP (Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux)** est une association spécialisée de la FNSEA. Elle représente les producteurs d'oléagineux (colza, tournesol, soja, lin oléagineux, olive...) et de protéagineux (pois, féveroles, lupins...). Sa mission est de représenter et défendre les intérêts de près de 120 000 producteurs répartis sur tout le territoire ainsi que la valorisation de leur production. [www.fopoleopro.com](http://www.fopoleopro.com)

**L'UNPT (Union nationale des producteurs de pommes de terre)** est une association spécialisée de la FNSEA qui représente et fédère les 17 000 producteurs de pommes de terre présents en France, sur l'ensemble des débouchés de la filière (frais, industrie, féculé). Elle est affiliée au Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne (COPA). [www.unpt.fr](http://www.unpt.fr)

